

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 24/07/2024 - 17391 - 1986 B 16768 - 692 002 660 - CPH ARCADE - VYV



CPH ARCADE-VYV
SA d'HLM au capital de 27.104.844 €
Siège social : 33 rue Defrance - 94300 Vincennes
RCS CRETEIL : 692.002.660

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 5 JUIN 2024

Le mercredi 5 juin 2024 à 14h, les actionnaires de la SA d'HLM CPH ARCADE-VYV, au capital de 27.104.844 €, dont le siège social est situé 33 rue Defrance - 94300 Vincennes, et immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 692.002.660, se sont réunis en assemblée générale mixte dans les locaux des bureaux administratifs de la société sis 59 rue de Provence - 75009 Paris, sur convocation faite par le vice-président du conseil d'administration, par lettres simples individuelles du 17 mai 2024.

... / ...

Le président précise qu'aucune question écrite n'a été adressée à la société, et rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- Rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise, rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce
- Approbation des nouvelles conventions conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce
- Ratification de conventions conformément à l'article L.225-42 alinéa 3 du Code de commerce
- Rapport de gestion du groupe du conseil d'administration et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Renouvellement du mandat d'administrateur du département du Val-de-Marne
- Renouvellement du mandat d'administrateur du Toit Girondin
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Denis BIMBENET
- Renouvellement du mandat d'administrateur de de VYV Invest
- Nomination de Monsieur Frédéric Loison en qualité d'administrateur

A titre extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration
- Modification des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

... / ...

Personne ne demandant la parole, le président soumet au vote les résolutions suivantes :

... / ...

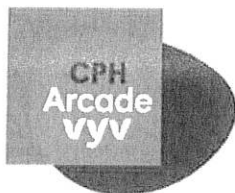
45^{EME} RESOLUTION (nomination d'un nouvel administrateur)

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, décide de nommer **Monsieur Frédéric Loison**, né le 3 juin 1959 à Calais (59), demeurant 31 avenue Alexandre Gilois - 35230 Saint-Erblon, en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026,
Etant précisé que Monsieur Frédéric Loison a déclaré accepter sa nomination en tant qu'administrateur. N'étant frappé d'aucune incapacité susceptible de lui interdire l'accès à ces fonctions, il les exercera dans les conditions prévues par la loi et par les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

... / ...

Pour extrait certifié conforme
Jérôme PUELL
Directeur Général Délégué
Secrétaire de séance



CPH ARCADE-VYV
CA 5 juin 2024 (2)
Désignation président du CA

CPH ARCADE-VYV
SA d'Hlm au capital de 27.104.844 €
Siège social : 33 rue DeFrance - 94300 Vincennes
RCS Créteil : 692.002.660

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 5 JUIN 2024

Le conseil d'administration de la SA d'Hlm CPH ARCADE-VYV (la « Société ») s'est réuni, le mercredi 5 juin 2024 à 14h45, au 59 rue de Provence - 75009 Paris sur convocation faite par le vice-président le 24 mai 2024, à chacun des administrateurs et des censeurs. Les administrateurs, qui n'étaient pas présents au siège, avaient la possibilité de participer à la réunion par visioconférence ou donner pouvoir pour être représentés.

Sont présents :

M. Denis Bimbenet	Vice-président du conseil d'administration
UMG Groupe Vyv	Administrateur représenté par Mme Anne-Julie Clary
Vyv Invest	Administrateur représenté par M. François Melon
Vyv 3	Administrateur représenté par Mme Catherine Chaton
Vyv Partenariat	Administrateur représenté par Mme Delphine Maitre
Association Vyv Solidaires	Administrateur représenté par M. Hubert Degoul (jusqu'au point 7.5)
SCCI-ARCADE-VYV	Administrateur représenté par M. Gilles Lemoine
Mme Isabelle Baranger	Administrateur
M. Frédéric Loison	Administrateur
Action Logement Immobilier	Censeur représenté par M. Henri-Jacques Perrin

Participent à la réunion par visioconférence et sont réputés présents :

EPT Grand Paris Sud Est Avenir	Administrateur représenté par Mme Carine Rebichon-Cohen (jusqu'au point 6.1)
Habitat Développement	Administrateur représenté par Mme Mireille Massot (jusqu'au point 3.1)
Le Toit Girondin	Administrateur représenté par M. Bernard Layan
Mme Lysiane Brasset	Administrateur représentant des locataires CLCV
Crédit Mutuel Arkéa	Censeur représenté par M. Philippe Ménigoz
M. Bruno Carabie	Censeur

Sont représentés :

Sacam Participations	Administrateur représenté par Mme Stéphanie Renault, ayant donné pouvoir à M. Denis Bimbenet
----------------------	--

Sont absentes et excusées :

Département du Val-de-Marne	Administrateur représenté par M. Michel Duvaudier
Mme Claudia Chen Kuo Chang Panhuyzen	Administrateur représentant des locataires CLCV
Mme Vanessa Garnier	Administrateur représentant des locataires CNL

Assistent également à la réunion :

M. Jacques Wolfrom	Directeur général, membre du COMEX
M. Emmanuel Picard	Directeur général délégué, membre du COMEX (par visioconférence)
M. Jérôme Puell	Directeur général délégué, membre du COMEX
Cabinet Grant Thornton	Commissaire aux comptes, représenté par M. Cyril Hervé
Cabinet Mazars	Commissaire aux comptes, représenté par M. Saïd Benhayoune (jusqu'au point 7.3)
M. Didier Marconnet	Invité
M. Richard Pace	Directeur général adjoint, membre du COMEX
M. Laurent Lorrillard	Directeur général d'Antin Résidences, membre du COMEX
M. Michel Dulimon	Directeur de la stratégie promotion Groupe, membre du COMEX
Mme Manuelle Noreve	Directrice générale de Norévie, membre du COMEX (par visioconférence)
M. Thierry Heyvang	Directeur général d'Aiguillon Construction, membre du COMEX (par visioconférence)
Mme Houda Kamoun	Présidente d'Arcade-Vyv Promotion IDF (par visioconférence)
Mme Sabine Bersani	Directrice générale adjointe d'Antin Résidences
M. François Godin	Directeur financier d'Antin Résidences
Mme Anne Jamart	Directrice finances, risques et conformité
M. Romain Danjou	Responsable juridique
M. Shavin Jankee	Juriste

M. Denis Bimbenet ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses des membres absents. Il rappelle au conseil qu'il a été décidé de tenir la réunion à la fois en présentiel et par visioconférence comme le permet le règlement intérieur. Il procède à un appel, constate que le quorum est atteint et déclare que

le conseil d'administration peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour. Le conseil d'administration désigne **M. Jacques Wolfrom** en qualité de secrétaire de séance.

... /...

8.1. Nomination d'un nouveau président du conseil d'administration

Le **vice-président** informe le conseil qu'afin de pourvoir au remplacement de M. Guillaume Decroix, démissionnaire de son mandat de président du conseil d'administration et d'administrateur de CPH ARCADE-VYV à compter du 16 avril 2024, un appel à candidature est lancé auprès de l'ensemble des administrateurs personnes physiques pour occuper la fonction de président du conseil d'administration. **M. Frédéric Loison** est le seul administrateur à présenter sa candidature.

M. Denis Bimbenet précise que l'assemblée générale qui a précédé le présent conseil a nommé M. Frédéric Loison en qualité d'administrateur de la société, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Il est rappelé que, conformément à la loi et à l'article 13 des statuts de la Société, le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Dans le cadre de ses fonctions, il est proposé que le président bénéficie de la prise en charge des frais engagés pour le compte et dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs, ainsi que, si cela est nécessaire, de la mise à disposition d'un smartphone et d'une tablette à usage professionnel.

→ Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, de nommer M. Frédéric Loison en qualité de président du conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

... /...

Pour extrait certifié conforme
Jérôme Puell
Directeur général délégué

